

Le conte surnaturel au XIX^e siècle

Aurélien Boivin

Number 50, May 1983

Le fantastique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55397ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

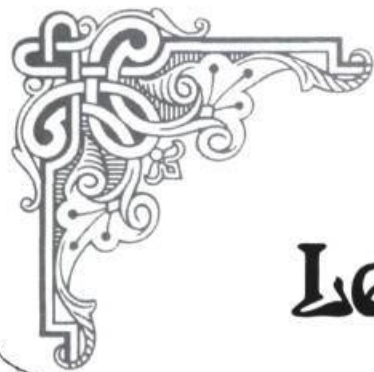
0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boivin, A. (1983). Le conte surnaturel au XIX^e siècle. *Québec français*, (50), 34–39.



Le conte surnaturel

au XIX^e siècle

Les trois diables



Extrait de Louis Fréchette (et al.) Contes d'autrefois, éd. Beauchemin

aurélien boivin

Le XIX^e siècle québécois n'a pas fini de nous étonner. Des travaux d'envergure ont permis de jeter un nouvel éclairage sur notre production littéraire, de réfuter certaines théories, de corriger certains jugements, de formuler de nouvelles hypothèses, voire de proposer de nouvelles interprétations... Si des œuvres ont ainsi pu être réévaluées, un genre, le conte littéraire, qui faisait pourtant figure de parent pauvre aux yeux de plusieurs, à côté de l'immense popularité du conte oral, dans une société toute traditionnelle, s'était pourtant développé, parallèlement au roman et à la littérature officielle, et s'avère aujourd'hui d'une richesse insoupçonnée.

Contrairement au roman, qui a mis du temps à gagner ses lettres de noblesse après avoir été boudé par plusieurs intellectuels, tel Étienne Parent, le conte a échappé aux jugements sévères car on l'a toujours considéré comme un divertissement sain, sans danger pour l'âme et pour l'esprit. De plus, par sa longueur, il convenait mieux à une société encore largement analphabète. Son succès s'explique aussi par la situation géographique du Québec et par son climat. Privés d'agences de nouvelles, les rédacteurs de journaux du XIX^e siècle ont souvent recours aux feuilletons pour remplir leurs colonnes. Surtout pendant les longues saisons d'hiver, alors que les bateaux, en raison des glaces, fuient les ports du Saint-Laurent. C'est donc souvent par le conte publié dans quelque journal, quotidien ou hebdomadaire, que plusieurs de nos auteurs abordent la littérature.

Classification

Ces contes répertoriés dans les périodiques du XIX^e siècle, nous les avons déjà regroupés en trois grandes

catégories¹ : les contes *surnaturels*, qui lorgnent souvent du côté du fantastique, les contes *anecdotiques* et les contes *historiques*.

Pour nous attarder uniquement aux premiers, les plus connus et les meilleurs, qui relèvent tous du fantastique et qui en respectent toutes les lois, réglons rapidement le sort des *contes anecdotiques*. Ils s'apparentent à la nouvelle parce qu'ils sont réalistes, vraisemblables, et sont l'apanage des gens cultivés. Le conteur rapporte un événement réel qu'il puise dans sa vie ou dans celle d'un proche, se remémore un souvenir, décrit une scène de mœurs, tels une épluchette de blé d'Inde, une noce campagne, la montée dans les chantiers, le réveillon de Noël, la veillée du jour de l'An ou du Mardi gras. Fidèle à l'idéologie officielle, le conteur condamne l'exil aux États-Unis, la désertion des campagnes, l'ivrognerie, vante les mérites de l'agriculturisme et loue les bienfaits et les joies de la famille, qui grandit à l'ombre du clocher paroissial, sous la tutelle d'un clergé omniprésent, tout-puissant. La majorité des récits de cette catégorie font donc partie intégrante de cette littérature à thèse ou terroiriste, qui s'éternise jusqu'aux années 1940 et dont *Trente Arpents* de Ringuet et *le Survenant* de Germaine Guévremont sonnent le glas.

Les *contes historiques*, de leur côté, privilégient les hauts faits d'armes, les exploits de certains héros connus, tels Chenier, Salaberry, Montcalm, sans oublier l'héroïne Madeleine de Verchères, ou inconnus, tels Louis Bois, dit le Balafre, terreur des Anglais sur la Côte de Beauré, ou Madeleine Bouvart, l'héroïne de Faucher de Saint-Maurice, responsable de l'échec de Montgomery et d'Arnold, lors du siège de Québec, ou Marie Berthelet, cette héroïne d'Henri-Émile Chevalier, qui parvient, par la ruse, à prévenir le général Salaberry et à assurer la victoire des troupes canadiennes, lors de la guerre de 1812-1813. Tous ces contes se développent d'ailleurs autour des grandes dates de l'histoire canadienne : 1755, 1760, 1775, 1812, 1837-1838, 1855...

Beaucoup plus intéressants sont les contes de la première catégorie que nous avons appelés *surnaturels* mais qui n'en sont pas moins *fantastiques* pour autant. Ils regroupent tous les récits de notre corpus où se manifeste un être ou un phénomène surnaturel quelconque, vrai ou faux, accepté ou expliqué. Ces contes que nous tenterons de regrouper selon les êtres étranges qui s'y manifestent, s'apparentent, faut-il le préciser, à la légende. S'ils sont situés dans l'espace et dans le temps, ils sont encore, à des degrés divers, objets de croyance. La légende n'est-elle pas, de par sa définition, un récit basé sur un fait réel, déformé par la tradition, mettant en scène des êtres *étranges*, le diable et ses suppôts, diabolins ou sorciers, les loups-garous, les feux follets et autres bêtes mystérieuses (bête-à-grand-queue, à-sept-têtes, hère, lutins...), les revenants et les fantômes. Autant de personnages effrayants dont le but est de provoquer la peur et qui ne sont pas étrangers à la pratique du culte. Les conteurs du XIX^e



siècle empruntent donc pour la plupart à la légende bon nombre de leurs sujets. Chacun veut faire sienne, à ce qu'il semble, la célèbre phrase de Charles Nodier : « *Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il ne les ait oubliées* », phrase qui devient, à la suggestion de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, le mot d'ordre des *Soirées canadiennes* en 1861 et qui aurait dû se lire : « *Hâtons-nous d'écouter les histoires du peuple avant qu'il ne les ait oubliées* », comme le rapporte Luc Lacourcière dans *les Cahiers des Dix*, n° 32, en 1967.

Ainsi le conte surnaturel écrit du XIX^e siècle repose presque essentiellement sur des récits oraux antérieurs, que les écrivains « intellectuels » vont fixer dans l'écriture. L'abbé Casgrain prêche d'exemple quand il publie, en 1861, ses *Légendes canadiennes* dont seulement une des trois, à proprement parler, mérite le titre de légende véritable parce qu'elle est basée sur la croyance populaire en la Jongleuse, sorte de sorcière indienne, mi-humaine, mi-spirituelle, qui terrorise les habitants de Rivière-Ouelle et de toute la région de Kamouraska car elle tente de s'emparer des enfants des Visages-Pâles et de les entraîner dans son royaume². Le fils de Madame Houel lui échappe de justesse quand il se rend, avec sa mère, au chevet de son père blessé. Depuis l'apparition de cette lueur, les bords du fleuve sont à jamais lugubres. Quant au « Tableau de la Rivière-Ouelle », autre légende du recueil, dans lequel la Vierge sauve la vie à un jeune soldat qui a fait la promesse d'offrir un ex-voto à la première église visitée s'il parvient à échapper à la mort qui le guette, on pourrait le considérer comme relevant de l'imagination populaire si Casgrain ne prétendait pas se trouver devant des faits historiques contrôlés par lui. Un peu

Photo: Office du film du Québec



comme s'il avait voulu détruire la fantasmagorie ! C'est le premier recueil du genre publié au Québec.

Présence du diable

Philippe Aubert de Gaspé (le fils) aidé du père semble-t-il, n'avait cependant pas attendu le mot d'ordre des *Soirées canadiennes* pour interrompre l'intrigue de son roman *L'Influence d'un livre* afin de raconter un conte de diablerie, la légende du diable au bal (ou du diable à la danse) qu'il a intitulée « l'Étranger ». C'est la légende de Rose Latulipe que Jean Du Berger a suivie à la trace, dans la tradition orale du Canada français. Cette légende, fort populaire chez nous et l'une des plus répandues — Du Berger en a recueilli plus de 500 versions —, rapporte qu'un étranger, le soir du Mardi gras, surgit tout à coup, tard en soirée, dans un fracas d'enfer, se présente au

traditionnel bal. À minuit, comme c'est la coutume, le père veut interrompre la danse. Rose, la jeune fille de la maison, insiste toutefois pour poursuivre les réjouissances et promet son amour au bel étranger richement vêtu de velours noir, « galonné sur tous les sens », qui lui a fait une cour assidue depuis son arrivée, malgré les protestations de la grand-mère égrenant son chapelet dans un coin de la pièce. Le gracieux danseur, les mains toujours gantées et la tête coiffée d'un immense chapeau pointu, remet alors à la jeune fille un magnifique collier de perles. Peu de temps après avoir conclu le pacte, la jeune écervelée, coupable, s'évanouit, brûlée au cou par le collier, devenu un véritable charbon ardent. Le curé, prévenu miraculeusement, accourt aussitôt, l'étole au cou et somme Satan — car c'était bien lui qui se cachait sous les traits d'un gracieux jeune homme — de

dégueprier. Le visiteur obéit aussitôt à l'ordre énoncé et disparaît en laissant derrière lui une forte odeur de soufre. Quant à la pauvre jeune fille, elle entre au couvent pour expier sa faute. Car toute transgression entraîne obligatoirement une punition, toute faute nécessaire, à coup sûr, réparation. L'ordre perturbé du monde doit être rétabli pour préserver la morale traditionnelle.

Parfois, dans d'autres versions moins réussies parce que le conteur, moins chevronné, néglige trop de détails, la jeune fille paie de sa vie son court moment d'égarement. C'est le cas, par exemple, de l'héroïne de Charles Laberge dans « Conte populaire », de celle de Joseph-Ferdinand Morissette (« le Diable au bal ») — l'interdit ici n'est pas tant d'avoir dansé que d'avoir porté une robe immodeste à un bal — et celle de Louvigny de Montigny, dans « le Rigodon du diable », dans lequel tous les invités au bal du Mardi gras sont

étranger « tout de rouge habillé », les yeux flamboyants, doté de deux cornes et d'une queue velue qui convie les damnés à la noce.

Le diable, symbole du mal

Le diable, bien sûr, dans une société profondément religieuse, est, de loin, le personnage surnaturel qui se manifeste le plus souvent dans le conte au XIX^e siècle. Il symbolise le combat (éternel ?) entre les forces du Mal et les forces du Bien. Satan, ange déchu, a profondément marqué l'imaginaire québécois et a contribué largement à revaloriser l'image du clergé. Le combat, dans le conte, ne s'engage plus entre deux êtres surnaturels, le diable et un ange, envoyé de Dieu pour le combattre, mais bien entre lui et le curé, qui atteint, dans l'imaginaire populaire, au monde surnaturel, sur un pied d'égalité avec l'ange envoyé de Dieu. Le curé est donc bien

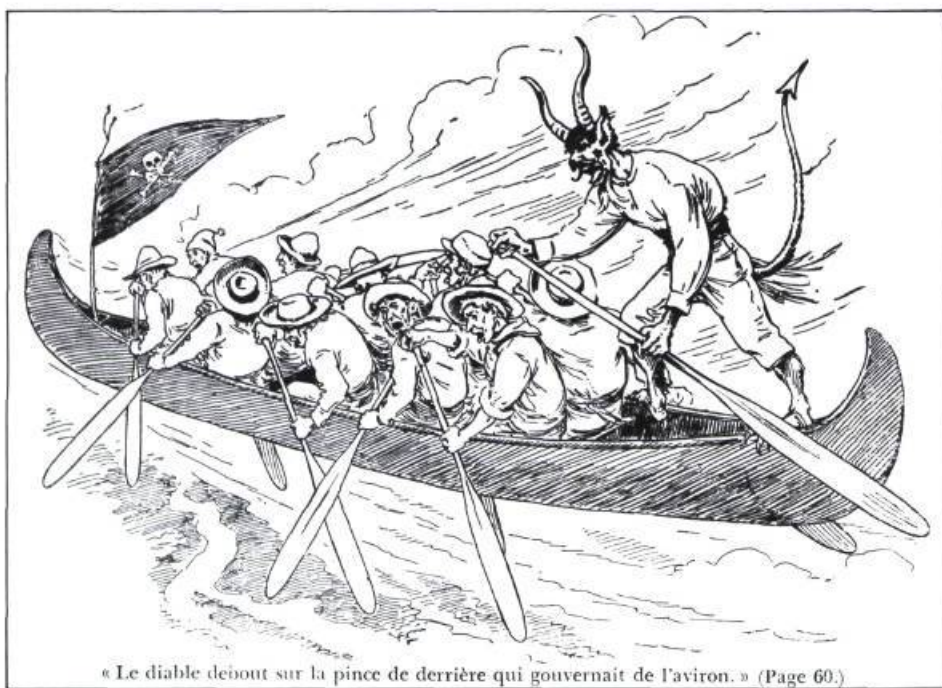
Sorcier de Saint-Ferdinand », du même auteur, et qui chasse, par son pouvoir reçu de Dieu, l'esprit du mal.

Que ce soit dans les contes de diablerie ou de sorcellerie, le diable, peu importe la forme qu'il emprunte, doit effrayer. Ce ressort du fantastique, les conteurs du XIX^e siècle l'ont bien compris et le présentent toujours sous une forme hideuse, à un moment ou l'autre de la narration. Toujours il survient dans un bruit infernal et disparaît de la même façon en semant la panique dans l'assemblée. Relisons un court passage du « Conte populaire » de Charles Laberge, alors que le joueur de violon démasque le diable :

« Impossible de peindre la frayeur, le trouble, la confusion ; portes et châssis, tout vole en éclats sous les coups des fuyards ; des cris déchirants se font entendre de tous côtés. Il n'y a pas assez d'ouvertures pour recevoir tout le monde qui se heurte, se presse, s'étouffe. Les lambeaux de gilets et de robes restent accrochés aux portes et aux châssis. Les blessures, les meurtrissures font pousser des gémissements. À droite, à gauche, les jeunes filles tombent évanouies. Les plus alertes fuient à toutes jambes, en criant partout : le diable ! le diable ! et réveillent tout le village avec ces lugubres mots. »

Même climat de peur, voire de panique parmi les invités de la fête populaire donnée par Colette dans « À la Sainte Catherine » de Charles-Marie Ducharme.

À la vue du diable, bien assis sur un trône, « les invités se signèrent et aussitôt une vigoureuse poussée les envoya rouler pêle-mêle dans la neige et l'on entendit une voix caverneuse proférer [des] mots épouvantables ». Parfois même un personnage est gifflé, battu, piqué par le diable, ce qui n'a pas lieu de rassurer ni la victime, ni son entourage immédiat. Mais le diable a rarement le dernier mot. Tantôt le curé l'affronte et le bat sur son propre terrain, c'est-à-dire dans un lieu de perdition, parce qu'on a désobéi, tantôt il obtient d'une envoyée céleste (la Vierge, par exemple) la permission de s'en servir, sous la forme d'un cheval noir, pour construire son église en lui faisant transporter les pierres nécessaires à son édification. Le Malin se fait encore berner de belle façon dans la plupart des pactes qu'il conclut avec un chrétien. C'est ainsi qu'il n'aura pas l'âme de la mère Richard, dans « les Trois diables » de Paul Stevens, parce que le cordonnier, le mari de l'alcoolique, le fait tant souffrir, lui et ses suppôts, qu'il obtient des trois frères, tous aussi diables les uns que les autres, non seulement l'âme de sa femme mais celles de cent autres damnés qu'il transporte au ciel... Et toujours les voyageurs de



« Le diable debout sur la pince de derrière qui gouvernait de l'aviron. » (Page 60.)

Extrait de Louis Fréchette (et al.) Contes d'autrefois, éd. Beauchemin

précipités par le diable au fond d'un lac pour avoir dansé « sur le Mercredi des cendres », donc en plein carême. Mais toujours le diable s'enfuit en laissant une forte odeur de brûlé ou en emportant un pan de mur de la maison puisqu'il ne peut passer par la porte, souvent surplombée d'un crucifix ou de la croix de tempérance. Il réduit même en cendres la maison de Colette, une héroïne de Charles-Marie Ducharme, qui a fait le vœu d'épouser le diable plutôt que de coiffer sainte Catherine. Au milieu de la somptueuse soirée, elle est emportée sur un trône par un

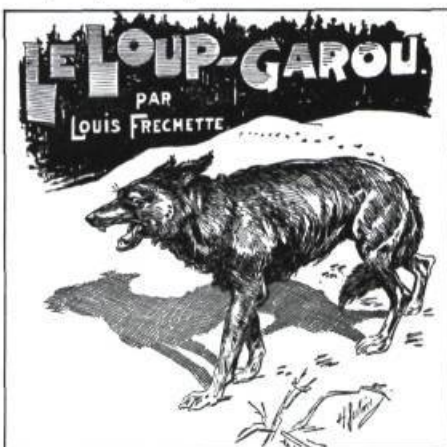
l'envoyé de Dieu en mission sur la terre pour lutter contre l'esprit tentateur et sauver des flammes éternelles tous les paroissiens qui lui sont confiés et qu'il doit rendre meilleurs. C'est le curé qui sauve *in extremis* Rose Latulipe d'une mort et d'une condamnation presque certaines. De même que Corinne, l'héroïne d'Armand de Haerne, qui a dansé le dimanche. C'est encore lui qui lutte à bras-le-corps avec le diable, en pleine nuit, et le met en fuite dans « le Revenant du Gentilly » de Louis Fréchette. C'est le curé qui exorcise la maison de la veuve Bernier que l'on dit hantée dans « le

chasse-galerie arrivent sains et saufs au campement après avoir été dansé avec leurs « blondes » dans tel ou tel village, grâce à un pacte conclu avec le diable qui les a transportés dans un canot volant en échange de leur âme de chrétien. Rares sont les personnages qui, à l'ultime moment, ne parviennent pas à l'éloigner en l'adjurant « *au nom du Dieu vivant de partir s'il ne venait pas de la part du Dieu* ». C'est ainsi, par exemple, que Rodrigue-Bras-de-fer échappe à l'emprise du diable, dans son île où on l'a abandonné. Un personnage a beau être mauvais, il y a toujours enfoui quelque part, dans son for intérieur, quelque trace de bonté qui, à la fin, lui sauve la vie, l'éloigne du diable et le protège de la damnation éternelle.

Autres métamorphoses : le loup-garou

Parfois, cette bonté peut provenir d'un autre personnage, un allié, dont le rôle est de contrecarrer les projets du diable qui prend la forme d'animaux dans les contes de loups-garous et de bêtes mystérieuses. Ces contes sont encore reliés à la pratique du culte et aux préceptes de la religion catholique. Un loup-garou, c'est un mécréant qui n'a pas fait ses pâques depuis sept ans et qui, de ce fait, est condamné par Satan à prendre, tous les soirs, non pas à l'heure qu'on appelle « entre chien et loup », mais à l'heure où il fait bien noir, la forme d'un animal. Selon d'autres versions, il s'agit d'un chrétien ainsi condamné, pour avoir refusé de payer sa dime, pour s'être moqué du curé ou de la quête ou, encore, pour avoir négligé d'assister à la messe de minuit, et forcé de ce fait à « courir la galipote »

avec ses semblables, également possédés du démon, sous la forme d'un chien, d'un loup ou d'un cheval, le plus souvent, ou de toute autre bête, mais jamais sous la forme d'une brebis, par respect pour l'agneau de Dieu.



Extrait de Louis Fréchette (et al.) Contes d'autrefois, éd. Beauchemin

Ces contes doivent également faire peur. Tantôt l'homme métamorphosé se présente, devant les hommes, sous les traits d'« *une bête de la taille d'un gros chien, mais plus élancée [...]. Elle [est] noire avec des yeux rouges, flamboyants qui éclairent comme des lanternes, des pattes velues et un museau pointu d'où s'exhal[e] un souffle brûlant* ». Le conteur de Beaugrand qui en a vu plusieurs est tout à fait convaincu « *qu'un homme qui court le loup-garou a la couenne comme une peau de loup revirée à l'envers, avec le poil en dedans* ». Jos Violon, un conteur incapable de mentir, « *sauf vot' respect* », décrit ainsi la métamorphose du mécréant Hubert Sauvageau : « *Un grand chien noir, de la taille d'un homme, avec des crocs longs comme le*

doigt, assis sur son derrière et qui regardait Joachim Crête avec des yeux étincelants comme des tisons ».

La tradition enseigne bien des moyens de se débarrasser d'un loup-garou et, surtout, de délivrer son âme. Le plus sûr, c'est de lui faire face avec un couteau et de lui tracer une croix sur le front lavé par l'eau baptismale, pour que le sang coule. C'est là un geste de rédemption : le pêcheur reprend alors sa forme humaine et court se confesser et communier. Il ne faut surtout pas se servir d'un fusil qui risque de provoquer la mort.

Les « fi-follets »

Les feux follets sont des âmes en peine qui errent la nuit dans la campagne, le plus souvent près des marais, en attendant leur délivrance. Ce sont des âmes de pêcheurs morts sans avoir fait leurs pâques pendant quatorze ans, soit deux fois sept ans. Selon les uns, ces êtres sont envoyés sur la terre pour faire pénitence et obtenir le pardon de leurs fautes, mais ils en profitent pour faire le mal. Pour d'autres, tel le cocher Napoléon Fricot, « ils ne sont point, comme le croient les gens qui ne connaissent pas mieux, des âmes de trépassés en quête de prière ». Bien au contraire :

« *Ce sont des âmes de vivants [...] qui quittent leur corps pour aller rôder, la nuit, au service du Méchant.*

Quand un chrétien a été sept ans sans faire ses pâques, il court le loup-garou, chacun sait ça.

Eh ben, quand il y a quatorze ans, il devient fi-follet.

Il est condamné par Satan à égarer les passants attardés.

ARTS □ LETTRES □ SPECTACLES □ SCIENCES HUMAINES
Un lieu unique de débats pour la critique audacieuse



Abonnements 9 numéros (1 an) : 12 \$
Institutions : 15 \$
Chèque ou mandat postal à l'ordre de
SPIRALE C.P. 627, Succ. Outremont,
Outremont, (Québec)
Canada H2V 4N6

SPIRALE

Magazine tabloïd mensuel, prix au numéro : 1,50\$



Extraits de Louis Fréchette (et al.) Contes d'autrefois, éd. Beauchemin

Il entraîne les voitures dans les ornières, pousse les chevaux en bas des ponts, attire les gens à pied dans les fondrières, les trous, les cloaques, n'importe où, pourvu qu'il leur arrive malheur.

Heureusement qu'on a découvert des moyens sûrs de se débarrasser de ces petits êtres malcommodes et fort dangereux. Il suffit de fixer un canif entrouvert sur un pieu de clôture ou d'introduire une aiguille dans une pièce de bois. Les feux follets s'amuse alors à passer et à repasser sous la lame du couteau ou dans le chas de l'aiguille, ce qui donne le temps au voyageur de s'éloigner de ces êtres phosphorescents.

La bête à grand'queue

Ajoutons que Fanfan Lazette, un héros de Beaugrand, a rencontré la bête-à-grand'queue parce qu'il s'est plu, pendant sept années consécutives, uniquement par fanfaronnade, à «faire des pâques de renard», c'est-à-dire «après la période de rigueur», donc en dehors du temps prescrit par l'Église, alors que «tous les fidèles s'étaient mis en règle avec les commandements de l'Église». Il l'a croisée, une nuit, sur le pont de la rivière Dautraye, non loin de Lanoraie, cette bête dont les «deux grands yeux

[...] brillaient comme des tisons» et qui «pouss[ait] un hurlement de bête-à-sept-têtes en se battant les flancs d'une queue rouge de six pieds de long», «une queue rouge écarlate; une vraie queue de possédé». S'il a pu sortir vain-



queur du féroce combat qu'il livra à la hideuse bête, c'est que, d'abord, il a promis au bon Dieu d'accomplir ses devoirs religieux dans le temps prescrit par l'Église, soit avant le dimanche de la Quasimodo, ensuite parce qu'il a réussi à couper la queue du monstre, «au ras du trognon», avec son couteau à ressort... Mais Fanfan Lazette fut accusé, quelques jours plus tard, d'avoir coupé la queue enduite de peinture d'un taureau et d'avoir provoqué sa mort d'une manière illégale. Et il fut condamné à

«faire ses pâques dans les conditions voulues par notre Sainte Mère l'Église».

De tels récits, auxquels il faut ajouter ceux qui mettent en scène les lutins, genres de «petits bouts d'hommes de dix-huit pouces de haut, avec rien qu'un œil dans le milieu du front, le nez comme une noisette, une bouche de ouaouaron fendue jusqu'aux oreilles, des bras pis des pieds de crapauds, avec des bedaines comme des tomates et de grands chapeaux pointus qui les font r'sembler à des champignons de printemps», selon Jos Violon, et qui s'amuse la nuit à fatiguer les chevaux, en courant la galipote, et en tressant leur crinière et leur queue tellement serrées que l'on a toutes les misères du monde à les dénouer, ces contes, dis-je, ne sont plus guère populaires auprès des jeunes Québécois d'aujourd'hui. Parce qu'ils ignorent tout de la société traditionnelle, accoutumés qu'ils sont aux héros interplanétaires. Ensuite parce que la religion catholique a bien évolué aussi. Le diable qui a fait tant peur à des générations d'écoliers québécois à été remplacé par un Dieu qui est amour et miséricorde. Nombre d'écoliers d'aujourd'hui ignorent jusqu'à l'existence du diable. Ils ne connaissent pas non plus les expressions-clés des légendes : «faire

ses pâques», «faire des pâques de renard»... Et les loups-garous, feux follets, bêtes-à-grand-queue les laissent bien indifférents.

Revenants et fantômes

Quant aux contes de revenants et de fantômes, ils sont plus populaires auprès des jeunes Québécois, même s'ils ont encore, pour la plupart, partie liée au culte et s'ils empruntent des formes autres que celles que l'on veut bien leur prêter au XIX^e siècle. Ces êtres mystérieux se manifestent le plus souvent dans la nuit des Morts, soit dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. Ils sont, pour la plupart, comme celui mis en scène par Beaugrand dans «le Fantôme de l'avare», condamnés à revenir sur la terre pour racheter une faute commise avant leur mort: pour avoir refusé l'hospitalité à un voyageur en détresse mort gelé, privé des secours de la religion; pour avoir eu des mauvaises pensées en disant sa messe, un prêtre doit revenir, chaque nuit des Morts, chanter cette messe mais il n'y a pas de servant pour répondre aux prières au bas de l'autel. Il faudra parfois plusieurs années avant qu'un voyageur en détresse ne frappe à nouveau à la porte ou qu'un servant accepte de répondre aux prières du curé sans tête. Quant à celui qu'a mis en scène Aubert de Gaspé dans la «Légende du père Romain Chouinard», et à qui la Fine enlève, un soir, son bonnet carré, il a été condamné, selon la confession qu'il fait à Hippolite, à revenir sur la terre pendant trente ans, avec son bonnet, pour avoir profané une leçon de catéchisme en l'absence du curé dont il avait revêtu le surplis et le bonnet. Il quittera le purgatoire et atteindra le Royaume céleste si la Fine lui remet le

bonnet carré qu'elle lui a dérobé justement lors de sa toute dernière visite. Il sera d'une extrême politesse et d'une grande gentillesse en remettant même au fiancé une potion magique pour sauver sa future femme condamnée par les médecins.

D'autres revenants que l'on associe davantage aux fantômes, reviennent sur la terre pour remettre à leur propriétaire une somme d'argent due ou un objet emprunté. C'est la légende du «Débiteur fidèle», telle que la rapporte Louis-Auguste Olivier en 1845 et que reprendra Faucher de Saint-Maurice sous le titre «le Fantôme de la roche», dans ses *Contes et Récits*. Et l'argent que Joseph Lapointe reçoit d'un débiteur mort, il servira à faire chanter des messes pour le repos de son âme, comme le rapporte J.-Ferdinand Morissette dans «l'Argent du purgatoire». D'autre part, c'est un objet, un gobelet d'argent, que rapporte le Père Ambroise Rouillard au seigneur de Trois-Pistoles, après s'être noyé dans le fleuve en se rendant à Rimouski. Le lendemain de la noyade, raconte le père Michel, dans «le Passage des Murailles», une légende de *Forestiers et Voyageurs* de Joseph-Charles Taché, l'épouse du seigneur découvre le gobelet à l'endroit même où son mari l'avait pris pour l'offrir au missionnaire.

Les êtres bénéfiques

Il faudrait encore parler des êtres surnaturels bénéfiques qui se manifestent dans le conte s'apparentant plus au merveilleux qu'au fantastique: la Vierge (ou la Dame blanche) qui apparaît aux compagnons de Cadieux et les sauve d'une mort certaine, Jésus, les saints, voire Dieu lui-même qui accorde au

Père Labrosse le pouvoir d'arrêter un feu de forêt menaçant une bourgade indienne.

Et si je n'ai pas parlé du conte merveilleux pur mettant en scène des fées, princesses, géants et ogres, c'est qu'il n'en existe pas à l'écrit au XIX^e siècle. Il faudra attendre les enquêtes du début du XX^e siècle, celles de Barbeau en particulier, pour que des écrivains, des femmes surtout, fixent ces contes à l'écrit, comme le feront Marie-Rose Turcot, Marie-Claire Daveluy, madame Conrad Bastien...

Mais, peu importe les catégories de contes, les conteurs croient à ce qu'ils racontent comme en témoignent les débuts de plusieurs contes où les narrateurs tentent d'établir solidement leur crédibilité. Pensons au début de «l'Homme du Labrador» d'Aubert de Gaspé (fils) ou au préambule de la «Légende du père Romain Chouinard» ou, encore, à la longue présentation du père Michel dans *Forestiers et Voyageurs*. Car, comme l'écrit Hubert Larue, dans son «Voyage autour de l'Île d'Orléans», royaume de la Corriveau et des sorciers:

«Mieux vaut un peuple qui croit trop qu'un peuple qui ne croit pas assez; et à tout prendre je préfère les feux follets et les loups-garous du peuple aux médiums et aux tables tournantes des philosophes du siècle et des gens d'esprit.»

¹ La Thématique du conte littéraire québécois au XIX^e siècle», *Québec français*, n° 20 (décembre 1975), p. 22-24.

² Le lecteur intéressé trouvera toutes les références des contes cités ici dans mon volume *Le Conte littéraire québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, [1975], XXXVIII, 385 p.

PARCOURS

James Rousselle, Huguette Desrochers-Meury,
Michel Monette, Nicole Robillard

vous mènera loin!

PARCOURS: LA collection de français pour les élèves du secondaire

CEC

Parcours 1:
(1^{re} sec.)

- Pratiques, le manuel de base
- Cahier d'apprentissage 1
- Cahier d'apprentissage 2
- Guide de l'enseignant (version provisoire)
- Cassettes (2)

11,95 \$
3,95 \$
3,95 \$
9,95 \$
40,00 \$

Parcours 2:
(2^e sec.)
parution prévue:
août 1983

N.B. 30 fiches d'orthographe s'ajouteront au matériel actuel

CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL INC. 8101, BOUL. MÉTROPOLITAIN, MONTRÉAL, H1J 1J9 (514) 351-6010